

lée, en 1792, de ses titres et de sa position morale, par arrêt du nouveau tribunal de Paris, après la mort de l'abbé de l'Épée et du duc de Penthières, les seuls protecteurs qu'il eût au monde. Bientôt il fut cité parmi les plus braves ; son nom vola de bouche en bouche ; ses traits d'audace charmèrent les veillées du bivouac..... Dans une charge, ce jeune héros, après avoir longtemps soutenu le choc de l'ennemi, succomba glorieusement ; le malheureux n'avait pas entendu le signal de la retraite."

6° *Il est bon époux.*

" Je connais beaucoup de mariages, écrit à ce sujet un sourd-muet, où l'époux est privé de l'ouïe et de la parole ; et il ne tiendrait qu'à moi de citer des noms propres, si j'y étais autorisé. Eh ! bien : je dois le dire à la gloire de mes compagnons d'infortune, dans aucun de ces ménages, je n'ai vu autre chose que ce qui peut contribuer au bonheur domestique..... L'épouse *parlante* est pour le mari sourd-muet un intermédiaire actif entre lui et la société. Elle est son oreille, sa voix. Il ne sent plus son malheur que pour aimer davantage celle qui a remplacé, par sa tendresse, le vide de son existence, et fait cesser l'isolement, auquel il semblait condamné pour jamais ; et dans l'excès de sa gratitude, il s'identifie avec elle, comme avec une consolation....

7° *Il est bon père.* Le Sourd-Muet aime tendrement ses enfans et s'occupe, avec une sollicitude toute paternelle, de leur bien être. On pourra s'en former quelque idée par ce qui suit.

" Je puis dire ici que tous les parents qui sont venus solliciter les conseils de ma modeste expérience, ont étendu leur sollicitude sur l'avenir entier de leurs enfans. Tel m'a interrogé sur les formalités à remplir pour assurer à son fils *parlant* la jouissance ultérieure de ses biens. Tel autre affectionnait une jeune fille *parlante*, au point que, sentant qu'il ne vivrait pas longtemps, il ne pensait plus à lui, mais ne s'occupait que du sort de cette fille chérie. L'espace me manquerait, pour reproduire toutes les confidences que, confesseur improvisé de mes frères, j'ai été à même de recueillir, en pareilles circonstances. "

8° *Il est bon parent.* Les œuvres vont le démontrer bien plus éloquemment que tous les discours.

Un imprimeur Sourd-Muet a sacrifié toutes ses économies, pour rétablir la fortune d'un frère *parlant*, qui était médecin. Un autre Sourd-Muet avait une jeune nièce, *parlante*, qui donnait de grandes espérances ; et il sacrifia quarante mille francs, pour lui assurer un parti honorable.

9° *Il est bon citoyen.* Car son cœur s'attendrit à toutes les misères de ses frères.

" Sagit-il de faire une collecte en faveur d'un malheureux *parlant* ou *muet*, qui demande le pain de la charité, c'est à qui ira le